

## **Conseiller pédagogique départemental « langues vivantes étrangères » (LVE)**

### **CADRE DE FONCTIONNEMENT :**

Les missions du CPD « langues vivantes étrangères » sont exercées sous la responsabilité de l'IEN en charge de la mission départementale « langues vivantes étrangères ».

### **FONCTIONS ET MISSIONS EXERCÉES :**

Les missions des conseillers pédagogiques sont inscrites dans la circulaire n°2015-114 du 21-07-2015 parue au BOEN n°30 du 23-07-2015.

- Assister les équipes de circonscription dans la mise en œuvre des enseignements prévus par les programmes
- Apporter conseils et réponses didactiques et pédagogiques
- Participer à la formation continue et à la formation initiale différée des professeurs d'école T1 et T2
- Assurer, en liaison avec les IEN, les accompagnements collectifs
- Accompagner la politique académique en prenant part aux travaux du groupe académique LVE dont il contribue à enrichir la recherche et la réflexion afin de concevoir et de diffuser des outils et supports destinés aux enseignants
- Elaborer une politique départementale pour l'enseignement des langues vivantes dans le 1<sup>er</sup> degré, articulée avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Participer activement à la mise en place de la carte annuelle des langues vivantes
- Suivre les dossiers administratifs en collaboration avec les services administratifs de la DSDEN et participer à l'élaboration des conventions partenariales ainsi qu'à l'accueil et à l'accompagnement des assistants de langue
- Elaborer et participer à des actions de formation d'enseignants, concevoir et mener des projets en lien avec les équipes de circonscription
- Contribuer à la formation de différents intervenants participant à l'action éducative de l'école, et notamment les assistants de langue, les conseillers pédagogiques dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes étrangères
- Le cas échéant, assurer le suivi du dossier de l'enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO)
- Assurer le lien avec le délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) et promouvoir les échanges et les partenariats internationaux (Comenius, projets E-Twinning...)

### **CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES :**

- Sens de la communication
- Sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat
- Disponibilité et mobilité
- Maîtrise de l'outil informatique
- Expérience en enseignement des langues vivantes
- Capacité à articuler les savoirs théoriques et la pratique professionnelle

- Détention du CAFIPEMF option Langues Vivantes Etrangères de préférence

**IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :**

Le poste est basé à la DSDEN à Vannes.

Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du département.

Chaque année un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse des missions.

**CONTACT :**

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Katell PARANT, IEN en charge de la mission Langues Vivantes Etrangères, au 02 97 25 03 24.